

Assemblé générale du CEPRISCA

10 janvier 2019

Procès-verbal

Membres présents: Cédric GLINEUR, Elise LETOUZEY, Morgane DAURY, François HENOT, Sophie SEDILLOT, Emeric NICOLAS, Cécile MANAOUIL, François MAILHE, Hélène CHANTELOUP, Gaëtant GUERLIN, Mathilde HOYER, Eugénie PETITPREZ, Bertille GHANDOUR, Delphine COCTEAU, Georges FAURE

L'assemblée générale est ouverte à 15h30 par Cédric Glineur, directeur, et Elise Letouzey, directrice-adjointe.

1. Le point sur les colloques et les publications

L'automne 2018 a vu la mise en route de publication de nombreux ouvrages aux éditions du Céprisca :

- L'Etat en scènes, dirigé par Cédric Glineur et Robert Carvais, dans la Collection colloques et la série histoire et théorie de la norme est sortie en novembre 2018 ;
- L'essai d'Emmanuel Netter, « Numérique et grandes notions du droit privé » est sous-presse et doit sortir en février 2019 ;
- La motivation de la peine, issu du colloque organisé à Amiens le 14 juin 2018 par Elise Letouzey est également sous presse et doit sortir fin-février 2019 ;
- Le droit des données personnelles, issu du colloque organisé par Emmanuel Netter le 7 décembre 2016 à Amiens dispose également d'un financement pour être publié dans le premier semestre 2019.

2. Le point sur les colloques à venir

Colloque sur la justice fiscale qui aura lieu les 4 et 5 avril au Logis du Roy. Les aides sont nombreuses et la manifestation ne coutera que peu au laboratoire.

Colloque sur « la prise en charge des personnes âgées dépendantes » organisé par Georges Fauré et Sophie Sédillot qui aura lieu les 10 et 11 avril 2019 au Logis du Roy. Le budget est revu à la baisse.

Colloque de Stéphane Vernac, co-organisé avec Mines Paris-tech.

Colloque d'Emeric Nicolas sur « les narrations de la norme », colloque pluridisciplinaire coorganisé avec le CERCLL (laboratoire de littérature et de linguisitique de l'UPJV) et le CRJ Pothier d'Orléans pour novembre 2019.

Colloque des doctorants : trouver un sujet — identifier les doctorants volontaires.

3. Élection au conseil de laboratoire

Delphine Cocteau et Emeric Nicolas se portent candidats pour le conseil de laboratoire, en remplacement de Sophie Corioland et Gaëtan Guerlin.

Delphine Cocteau et Emeric Nicolas sont élus membres du conseil de laboratoire à l'unanimité.

4. Projet de statut des membres associés

Le directeur a élaboré un projet de statut des membres associés pour le Ceprisca. Le projet est inspiré de celui rédigé par le laboratoire Hermes à Nice pour un statut type des membres associés. Une telle adhésion n'implique aucune dépense financière et l'adhésion suppose un vote du conseil de laboratoire. Sur le principe, il s'agit de modifier les statuts, mais cela n'aura pas d'incidences sur le budget du laboratoire, le principal intérêt est ainsi d'illustrer l'activité du laboratoire.

Actuellement sont concernés Valérie Varnerot, Iryna Grebenyuk et souhaitent être associés au laboratoire Emmanuel Netter et Gaëtan Guerlin.

François Mailhé demande si l'on peut être membre associé du Ceprisca tout en étant membre d'un autre laboratoire. Cédric Glineur répond que oui, il est possible d'être rattaché à titre principal dans un autre laboratoire.

La modification des statuts par l'ajout d'un statut de membre associé est adoptée à l'unanimité.

5. Vote sur les nouveaux membres associés

Gaetan Guerlin et Emmanuel Netter sont rattachés au Ceprisca en qualité de membres **associés à l'unanimité**.

6. Rapport sur le "dialogue de gestion" avec les vice-présidents en charge de la Recherche;

Le dialogue de gestion a eu lieu avec deux des vices-présidents, M. Denis Postel, en charge de la recherche et stratégie scientifique, et M. Philippe Nivet, délégué à la recherche en SHS, le 4 octobre 2018. Ont notamment été évoqués les axes de recherches ainsi que l'un des points soulevés dans le dernier rapport HCERES concernant l'exiguïté des locaux du Ceprisca et la difficulté à pouvoir obtenir de nouveaux bureaux compte tenu de la configuration du pôle cathédrale. À l'occasion de ce dialogue avec les instances de la présidence, avait alors émis le souhait par le Ceprisca de solliciter une nouvelle répartition de la salle de recherche d'économie actuellement inutilisée afin de pouvoir octroyer un bureau plus spacieux aux doctorants ainsi que l'installation d'une imprimante-scanner, faisant actuellement défaut au sein du laboratoire.

Un retour négatif a été fait quelques semaines plus tard.

7. Adoption d'une motion pour l'obtention d'une partie de la salle de recherche d'économie inoccupée au 3^{ème} étage

Le directeur propose l'adoption d'une motion en faveur du plan consistant en une nouvelle répartition de la salle de recherche d'économie, ce qui permettrait notamment à Sabine Leriche, gestionnaire à la fois du Ceprisca et du Criiséa (le laboratoire d'économie) d'être au cœur de chaque laboratoire.

Demander à ce que la décision négative de réaffectation des locaux soit revue : la situation actuelle est fondée sur des arguments anciens qu'il faut réexaminer en raison du secrétariat et de la situation des doctorants. Étant entendu qu'un rapprochement avec les économistes sera naturellement proposé. Le HCERES a demandé à la présidence d'obtenir plus de locaux. Dans ce cadre, il s'agit de solliciter une salle alors qu'aucune salle n'est actuellement dédiée au Ceprisca.

La motion est adoptée à l'unanimité.

8. Demande de subvention de l'association du M2 DPA

L'association des étudiants privatistes amiénois sollicite le Ceprisca en vue de la participation au financement d'un déplacement au Sénat organisé par un attaché parlementaire d'un député de la Somme et pour assister à une conférence sur les navettes parlementaires. L'après-midi sera consacrée à une visite de la Cour de cassation.

L'enjeu est de financer partiellement le déplacement pour l'association du Master DPA. Il s'agit donc pour le Ceprisca de participer au financement en tant que sortie recherche.

Sont concernés 40 étudiants et le budget est évalué à 900€.

La question qui se pose est de savoir si le Ceprisca peut financer une sortie pour des étudiants en qualité membre de laboratoire. Le directeur répond qu'il est possible de le faire mais pas de manière individuelle, il faut passer par l'association.

Morgane Daury souligne que le député de la Somme est F. Ruffin, lequel tient actuellement une position insurrectionnelle, elle s'oppose donc à cette visite.

Hélène Chanteloup précise que la question des navettes parlementaires ne concerne pas un sujet sensible politiquement et de plus, la conférence est dispensée par un attaché parlementaire. L'attaché parlementaire de F. Ruffin ne joue que le rôle d'intermédiaire afin de permettre aux étudiants d'assister à cette conférence.

Morgane Daury souligne qu'il s'agit simplement de ne pas faire de publicité pour un député insurrectionnaire.

Hélène Chanteloup précise que ce n'est pas une visite organisée par un groupe politique. L'intérêt est que l'attaché parlementaire a pu négocier le fait qu'ils puissent être 40 étudiants.

Vote sur la participation du Ceprisca à hauteur de la moitié des frais de transport, soit environ 450 euros :

1 contre

1 abstention

12 votes pour.

La participation du laboratoire au financement de la sortie de membres de l'association du master DPA est adoptée à la majorité.

9. Questions diverses

Hélène Chanteloup souhaiterait savoir si le Ceprisca accepte de renouveler le financement du site internet du Master 2 DPA crée et alimenté par elle pour un hébergement de 5,90€ par mois. Cédric Glineur précise qu'il faut demander à Sabine s'il est possible de mettre la dépense à la charge du Ceprisca. A tout le moins, une compensation devra être envisagée.

Une proposition est avancée pour l'achat d'une vitrine afin d'exposer les ouvrages publiés par les éditions du Ceprisca

Il est précisé qu'une telle vitrine existe déjà dans la salle de recherche.

Il faudrait savoir s'il est possible de la mettre dans le hall, dans la salle des profs. Réserver un espace à la bibliothèque universitaire serait aussi une bonne idée.

François Hénot précise qu'il faudrait demander à la coordination ou à la bibliothèque.

Question de l'édition de la série face à la norme, publication d'une recherche regroupant plusieurs laboratoires. Le choix est fait de Mare et Martin qui propose une prestation permettant une meilleure diffusion au tarif le moins cher, notamment en prévoyant un seul interlocuteur.

Cédric Glineur lève la séance à 16h30.